

Groupe de travail – Pauvreté en milieu rural

Jeudi 13 mars 2025 – 10h à 12h

Animation :

- Ulrich VRAND, Chargé de mission ingénierie sociale – CIAS Cauvaldor
- Andréa NJAMENI, Chargée de communication – Villes et Territoires Occitanie
- Kessie JORDIER, Chargée de mission cohésion territoriale – Villes et Territoires Occitanie

PACTE DES
SOLIDARITÉS

Ouverture

M. Éric PELISSON, Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de Région

I. Le Pacte des Solidarités en Occitanie

Axes thématiques et animation régionale



Axe 1 - Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance



Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous



Axe 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits



Axe 4 - Construire une transition écologique solidaire

Les leviers d'action :

- Un ensemble de contractualisations avec les collectivités – Les contrats départementaux et métropolitains des solidarités
- Une animation régionale : organisation de conférences régionales, journées d'études, de webinaires, etc.
- Une co-construction avec les acteurs : **13 groupes de travail thématiques** se mobilisent pour réfléchir, partager et innover afin de trouver des solutions concrètes et proposer des préconisations en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté. Pour suivre l'actualité des groupes de travail : <https://www.pauvreteoccitanie.fr/>
- Des Pactes territoriaux des solidarités focalisés sur une vingtaine de territoires identifiés comme prioritaires
- Un AMI expérimental afin de préfigurer une politique publique spécifique à la lutte contre la pauvreté en milieu rural
- Un dispositif « Cantines scolaires à 1€ » en milieu rural

I. Le Pacte des Solidarités en Occitanie

Le groupe de travail « Pauvreté en milieu rural »

Ce GT aborde des enjeux transversaux de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les territoires ruraux. Il regroupe des acteurs de tous les secteurs connaissant les réalités, besoins et ressources des milieux ruraux. L'engagement des membres de ce GT se fait sur la base du volontariat.

En 2023, organisation de deux temps forts :

- Journée d'étude sur la précarité relationnelle à Sommières le 20 septembre 2023
- Journée d'étude co-organisée avec la DRAC sur la thématique « Culture, pauvreté et ruralité » à Lézignan-Corbières le 17 novembre 2023

Des sujets issus des précédents travaux : Précarité relationnelle ; Décrochage scolaire et mobilité (réussite éducative, accès à la scolarité...) ; Culture

Quelles perspectives en 2025 ?

Un **deuxième temps** axé autour de :

1. La notion d'autonomie en milieu rural (en ciblant jeunesse et seniors) ?
2. L'accès aux droits fondamentaux en milieu rural ?

Un **troisième temps** qui prendrait la forme d'une journée d'étude.

- Centrée sur les sujets ayant émergé lors du temps n°2
- Avec un focus sur l'expérimentation en cours sur 3 EPCI ruraux engagés dans l'élaboration d'un diagnostic et d'un programme d'action de prévention et de lutte contre la pauvreté

Une ambition : Faire le lien entre le monde de la formation (notamment le travail social) et les travaux autour des questions rurales



Des suggestions ? N'hésitez pas à les faire par à l'adresse suivante : kessie.jordier@villes-et-territoires.fr

II. Ateliers participatifs - Débats

Les consignes

Trois questions :

- Votre définition de la pauvreté
- Votre vision des questions de pauvreté sur votre territoire
- Quels leviers et solutions pour lutter contre ces situations ?

Division des participants en 3 groupes, travail collaboratif via des salles teams, puis restitution commune.

Objectif : Aboutir à une vision partagée des enjeux de pauvreté en milieu rural, favoriser le partage d'expériences et de ressources

III. Pauvreté et précarité, de quoi parle-t-on ?

Qu'est ce que la pauvreté

Plusieurs définitions de la pauvreté :

- La pauvreté absolue, la définition d'un montant de revenu
- La pauvreté relative, le seuil à 60% du revenu médian
- La pauvreté en conditions de vie
- Le halo autour de la pauvreté (60 à 70% du revenu médian)

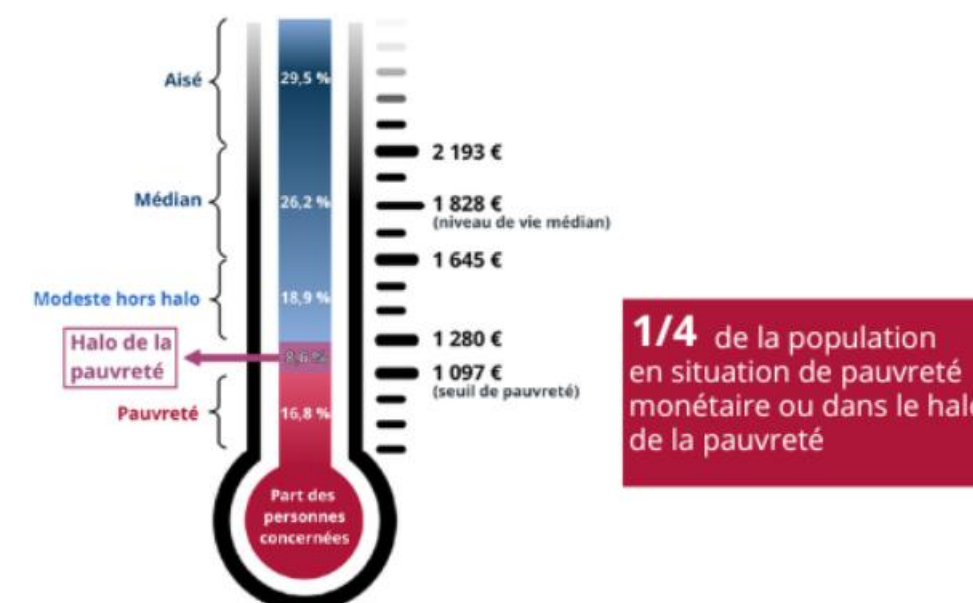
La pauvreté monétaire est plus répandue en Occitanie qu'en France métropolitaine, particulièrement dans les départements du littoral et dans les espaces ruraux.



9 % des habitants d'Occitanie vivent en 2019 dans le " halo de la pauvreté "

niveau de vie compris entre 1 097 euros et 1 280 euros par mois

L'Occitanie, région parmi les plus pauvres



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2019

III. Pauvreté et précarité, de quoi parle-t-on ?

Les indicateurs non monétaires de la pauvreté

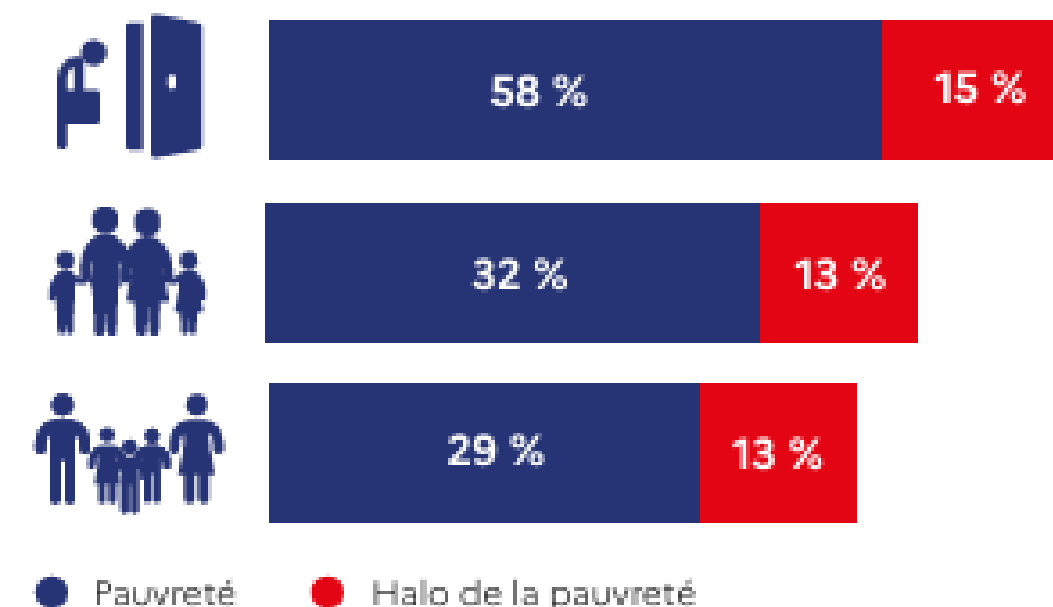
- **Illettrisme et illectronisme** : En Occitanie, on estime qu'environ 240 000 personnes âgées de 18 à 65 ans sont en situation préoccupante par rapport aux savoirs de base. On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.
- **Le mal-logement par le prisme de la précarité énergétique** : La précarité énergétique peut se définir comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable. La précarité énergétique constitue une forme de « double peine » : les 20 % de ménages les plus pauvres consacrent à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches (source ADEME).
- **La précarité relationnelle** : Elle se manifeste de différentes façons et peut avoir des conséquences négatives sur le bien-être des personnes. La précarité relationnelle est une forme de souffrance dans laquelle se retrouvent enfermés les individus. Dans le cadre de l'enquête « Solitudes 2023 : (re)liés par les lieux » présentée par la Fondation de France, la précarité relationnelle est définie comme un phénomène intergénérationnel et touchant toutes les couches de la société, mais cela dit plus accru encore parmi les classes sociales défavorisées. Selon l'enquête, les campagnes sont des zones de vulnérabilité sociale pour les personnes âgées et les jeunes, les quartiers prioritaires le sont eux aussi.
- **Les difficultés d'accès aux droits** : Le baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale, élaboré par le CNLE (hiver 2022-2023), révèle des difficultés à contacter les administrations, des difficultés avec la numérisation des démarches, les délais de traitement des dossiers, particulièrement difficilement ressentis par les personnes âgées, les personnes d'origine étrangère, les personnes en situation de handicap et les résidents des zones rurales.
- **Les difficultés financières du quotidien** : Le paiement des factures d'électricité est difficile depuis le retour de l'inflation en 2022. Si la part des Français en incapacité de payer leur loyer à temps a baissé (9,4%, - 2,2 points entre début 2022 et début 2023), les difficultés s'accroissent pour honorer d'autres types d'engagement tels que le paiement des factures d'électricité, de gaz ou d'eau. Ces problématiques concernent 7% des Français

III. Pauvreté et précarité, de quoi parle-t-on ?

Les publics touchés

- **Les femmes** : Les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté : bien que les femmes de la région Occitanie soient davantage scolarisées à 18 ans et ensuite plus diplômées du supérieur que les hommes de la région, leur taux d'activité est plus faible et leur taux de chômage plus élevé. De même, elles sont plus exposées au temps partiel (25% contre 7%).
- **Les enfants** : Un enfant sur quatre est confronté à la pauvreté en Occitanie. L'INSEE a publié une étude en 2024, selon laquelle en 2020, un enfant de moins de 11 ans sur quatre vit dans un ménage en situation de pauvreté monétaire en Occitanie.
- **Les familles monoparentales** : Les familles monoparentales et en particulier le moment de risque de bascule dans la pauvreté que représente la séparation conjugale seront l'objet de la conférence régionale annuelle de lutte contre la pauvreté, qui réunit et mobilise l'ensemble des acteurs engagés.

Les chômeurs, les familles monoparentales et nombreuses particulièrement exposés



● Pauvreté ● Halo de la pauvreté

Analyse Occitanie N°127 OCTOBRE 2023 – INSEE

III. Pauvreté et précarité, de quoi parle-t-on ?

La pauvreté en milieu rural

Une part importante de personnes à la limite de la pauvreté dans les communautés de communes les plus rurales

Les personnes proches de la pauvreté sont relativement plus présentes dans les territoires les moins denses où la pauvreté est déjà importante. C'est le cas de l'arrière-pays méditerranéen, mais aussi de l'Ariège, de l'ouest du Gers ou encore d'une zone allant du nord de Montauban au sud de Rodez. Ces territoires englobent les intercommunalités où la part de personnes à la limite de la pauvreté est la plus élevée, communauté de communes du Réquistanais en tête (13 %). Viennent ensuite les communautés de communes Aveyron Bas Ségala Viaur, des Cévennes au Mont Lozère, du Lodévois et Larzac ou encore de la Montagne Noire, avec chacune 12 % de leur population dans le halo de la pauvreté. À laquelle s'ajoute la population vivant sous le seuil de pauvreté qui varie de 18 % dans l'EPCI Aveyron Bas Ségala Viaur à 24 % dans celui du Lodévois et Larzac.

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6798831#encadre1>

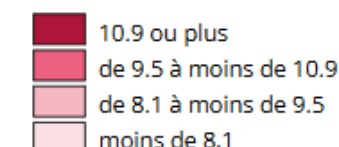
Plusieurs enjeux majeurs :

- Une difficulté à cerner la pauvreté en milieu rural en raison du manque de statistiques et en comparaison avec la concentration de la pauvreté dans les espaces urbains
- Une pauvreté avec des visages multiples (chômeurs, familles monoparentales, retraités, agriculteurs en difficulté ou « néoruraux » attirés à la campagne par un accès plus facile au logement mais faisant face à de nouvelles contraintes (logement ancien énergivore, éloignement des services et des emplois, etc..))
- L'absence d'une politique publique dédiée (à l'instar de la politique de la ville)

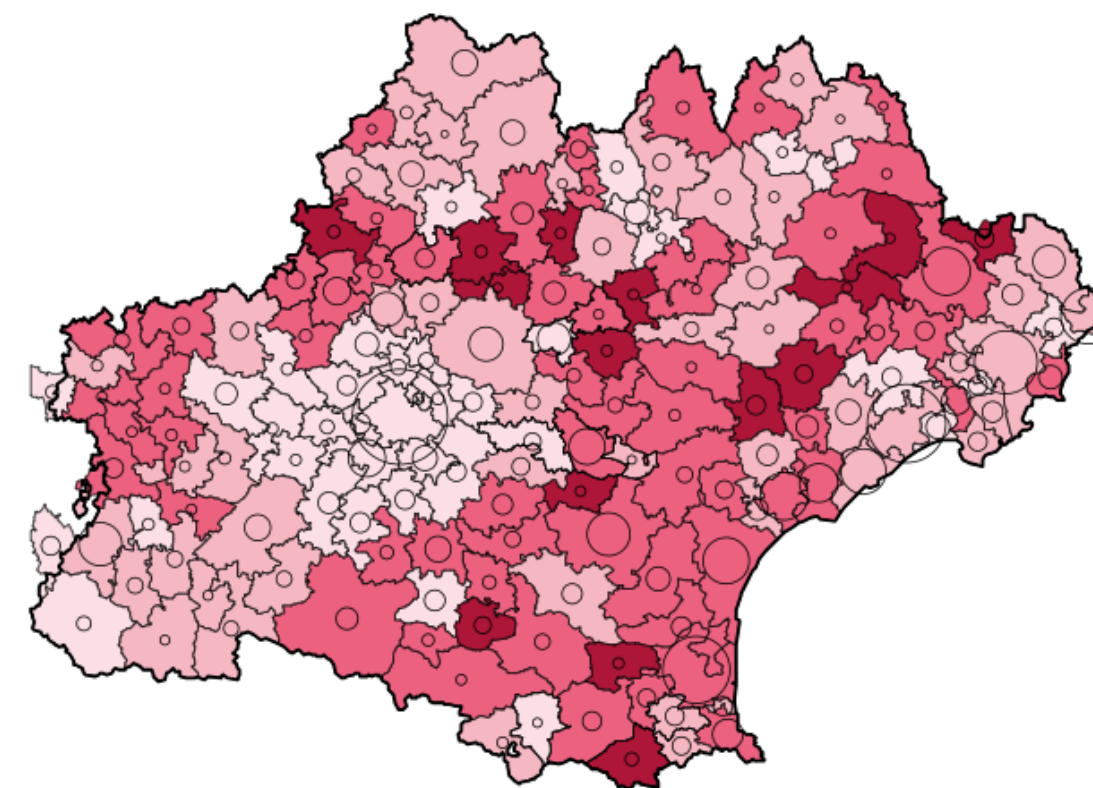
Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6463823#onglet-2>

Figure 5 – Population à la limite de la pauvreté par EPCI en 2019 en Occitanie

Part de la population
à la limite de la pauvreté (en %)



○ Population à la limite de la pauvreté (nombre)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2019.

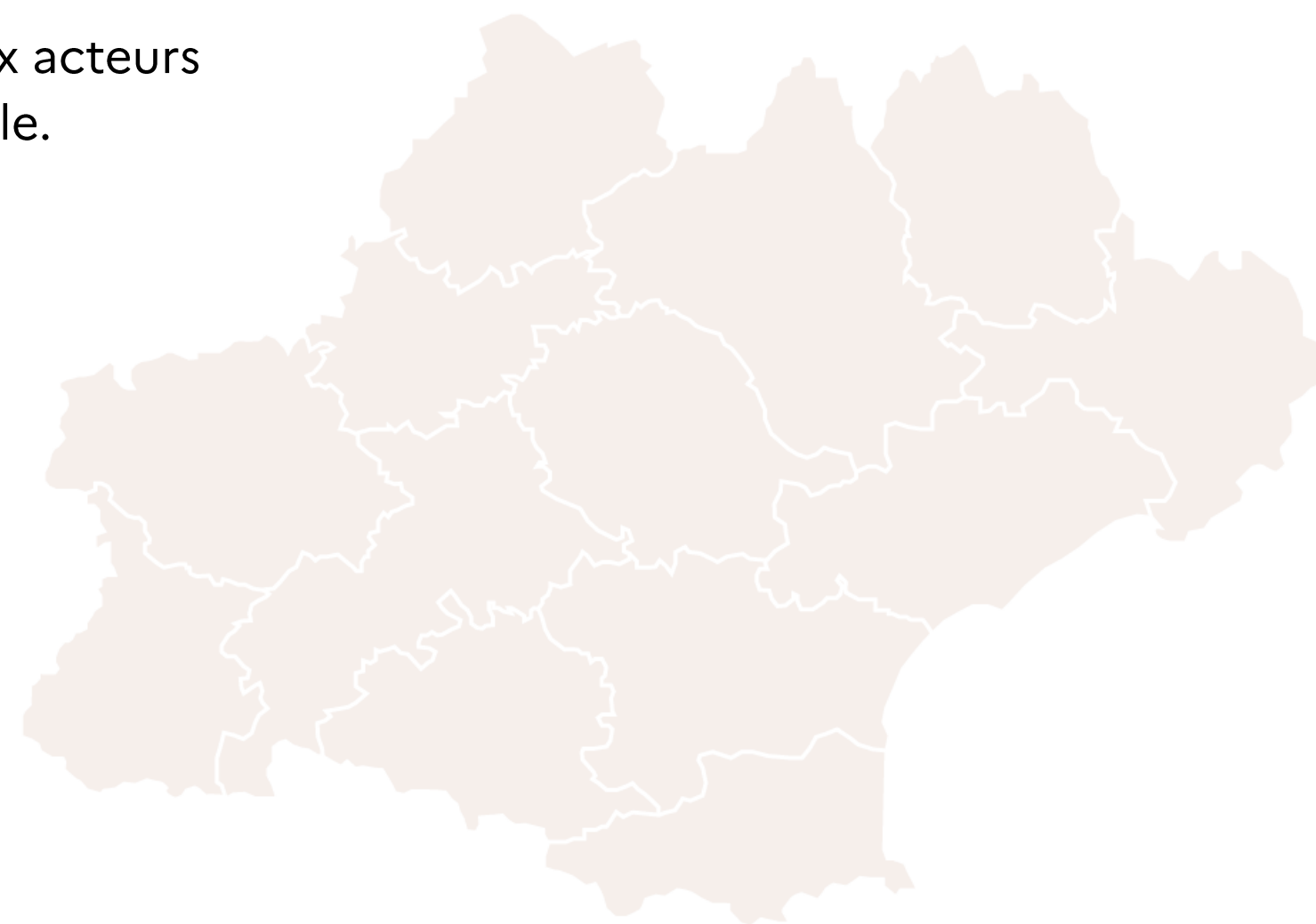
IV. Retour sur les Pactes territoriaux des solidarités

24 territoires retenus : une pauvreté en milieu rural et urbain

Intervenant : Loïc BAÏETTO, Stagiaire INSP auprès du Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne

Les instructions du 23 novembre 2023 et du 12 juin 2024 proposent aux acteurs locaux de s'engager dans des dynamiques coopératives à l'échelle locale.

- Une démarche en plein démarrage
- Quelques éléments de vision d'ensemble
- Quelques exemples de projets



IV. Retour sur les Pactes territoriaux des solidarités

A. La démarche Pactes territoriaux des solidarités

Instruction ministérielle du 12 juin 2024 :

- Actions de lutte contre la pauvreté concentrées sur quelques priorités
- Actions menées sur un bassin de vie, une échelle géographique resserrée
- Mobilisation large des acteurs locaux pour une optimisation des ressources
- Articulation avec les dispositifs existants
- Impact réel et mesurable sur les bénéficiaires

En Occitanie :

- 24 pactes lancés portés en majorité par des Établissements Publics de Coopération Intercommunale
- Territoires avec indicateurs socio-économiques indiquant un besoin fort
- 19 pactes intégrant des zones rurales
- Des thématiques variées (aide à la parentalité, accès aux droits, lutte contre le décrochage scolaire, mobilité)

Premiers éléments de bilan

- Une démarche qui permet de financer des projets innovants
- Une démarche qui permet de renforcer des partenariats à l'échelle territoriale
- Des actions en cours pour 13 projets
- Des délais de mise en œuvre contraint
- Une vigilance à avoir sur le cadre d'évaluation et la gouvernance

IV. Retour sur les Pactes territoriaux des solidarités

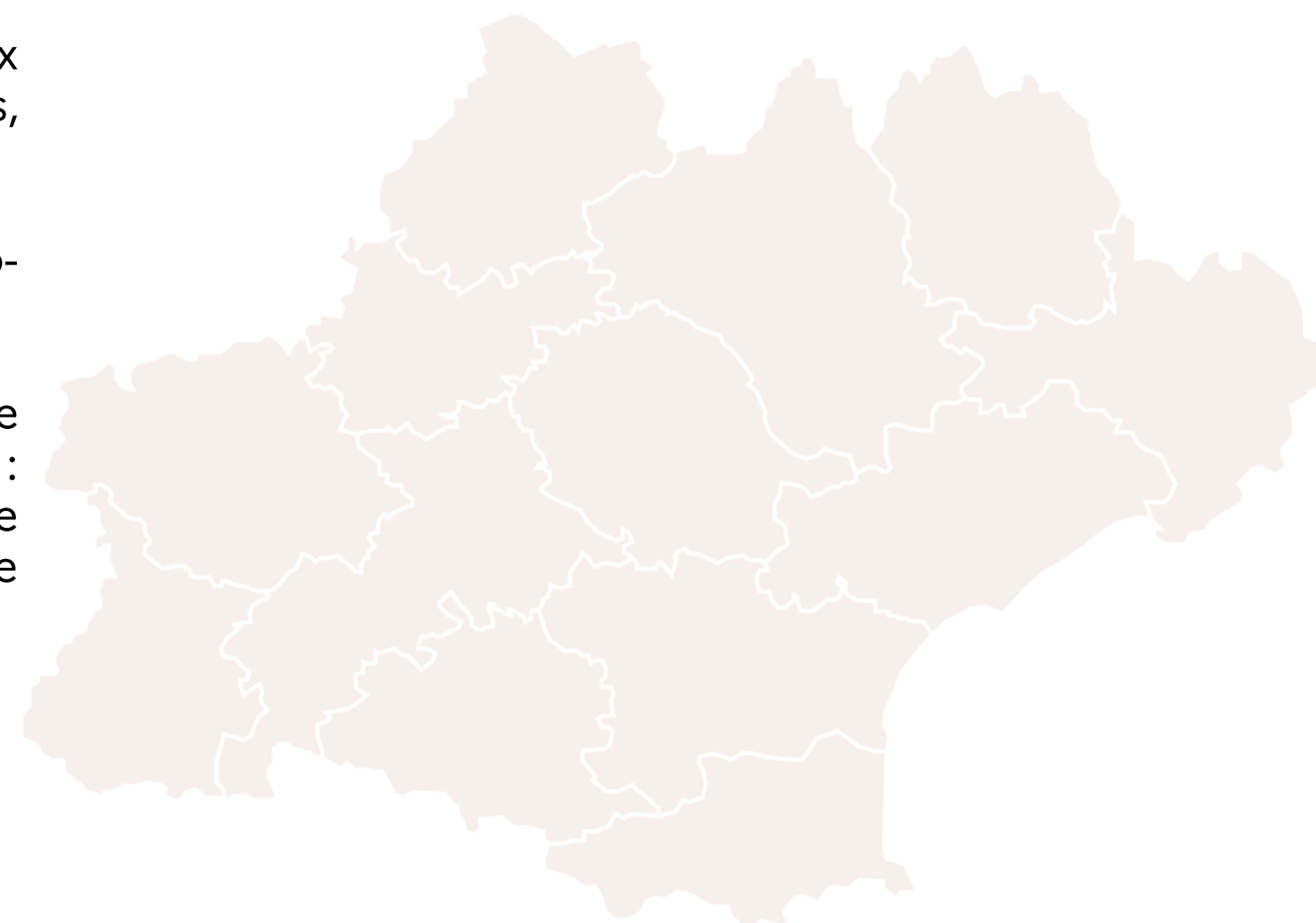
B. L'exemple de la communauté de communes de Cèze-Cévennes (Gard)

A l'origine, un projet de développement d'un service de ludothèque itinérante

Repérage de situations difficiles, accompagnement à la parentalité, accès aux droits des familles en situation de précarité, offre de services culturels, diminution de l'impact énergétique du service.

Des partenariats nombreux (LAEP, Communes du territoire, acteurs médico-sociaux, établissements de petite enfance, écoles, CAF, DRAC).

Dans le cadre de la formalisation du pacte, une ambition large de coordination des actions en matière de prévention de la pauvreté : amélioration de la qualité des accompagnements sociaux, développement de l'accès aux offres de services, mise en visibilité des dispositifs, échanges de bonnes pratiques, expérimentations communes et partage d'outils.



Retour sur les Pactes territoriaux des solidarités

C. L'exemple de la communauté de communes du Grand Narbonne (Aude)

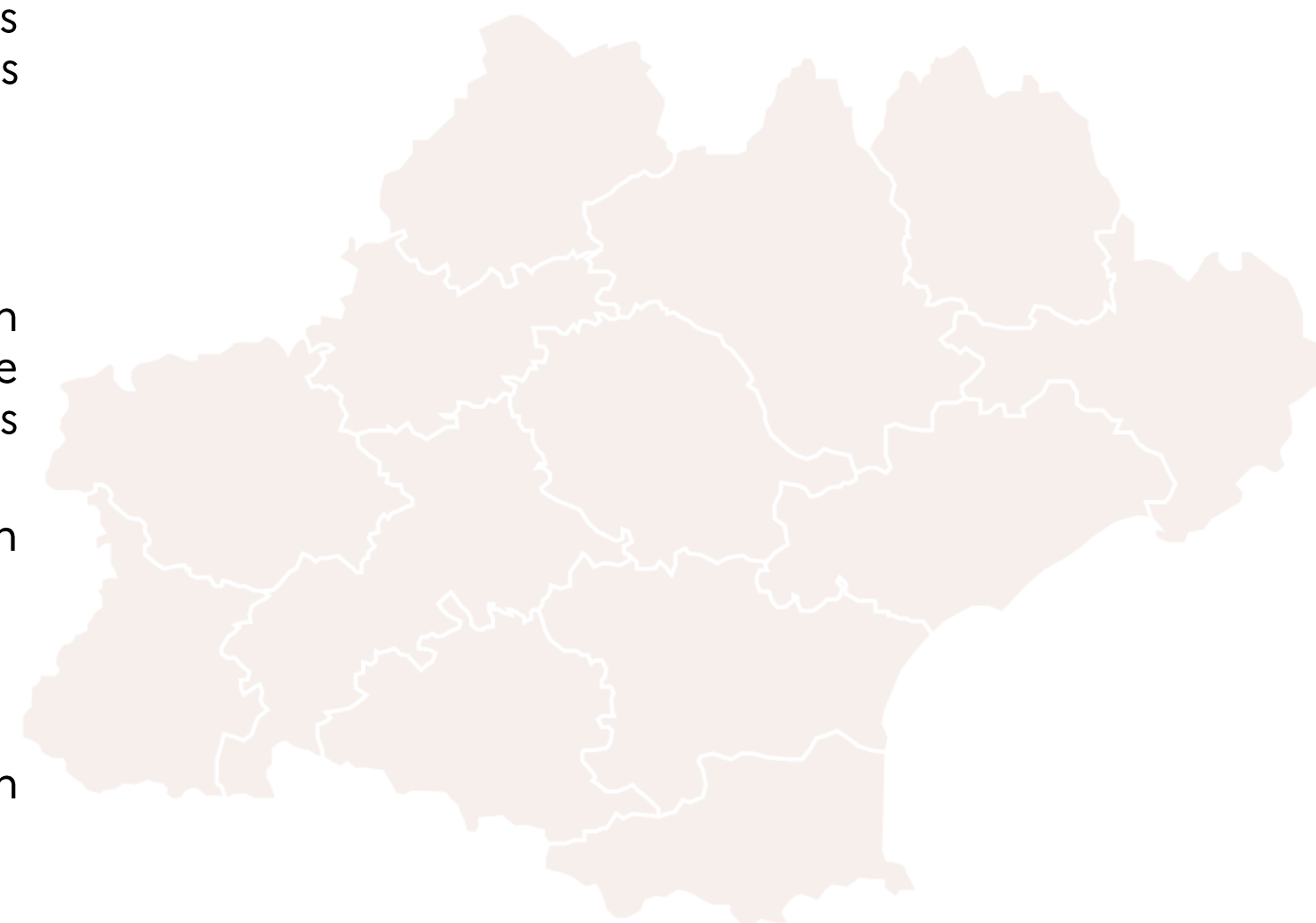
Un projet centré autour des questions de mobilité.

Constat : une offre de transport mettant la Ville de Narbonne au centre des mobilités mais des difficultés pour relier les zones rurales aux autres territoires d'emploi.

MOB'INESS :

- 1) Diagnostics individualisés des besoins en matière de transport par un service point mobilité (permanences Mission Locale, Maisons France Services), actions collectives autour des questions de mobilité, ateliers d'initiations au code de la route, un accompagnement aux démarches.
- 2) Facilitation de l'accès à un moyen de locomotion pour un public jeune en insertion (vélo, scooter ou voiture)
- 3) Expérimentation d'un accès à des réparations de véhicules à faibles coûts

Partenariats : Communauté d'agglomérations, CCAS du territoire, Mission locale, France Services, associations.



Prochains temps

- Une visioconférence à la rentrée de septembre 2025, autour de thématiques resserrées
- Une journée d'étude au dernier trimestre 2025, voire premier trimestre 2026

Un questionnaire vous sera envoyé à la suite de cette rencontre, accompagné du support de présentation

MERCI
pour votre attention !

PACTE DES
SOLIDARITÉS

Ressources

- <https://www.cereq.fr/petits-boulots-et-grandes-galeres-etre-jeune-sans-diplome-en-milieu-rural>
- https://videos.assemblee-nationale.fr/video.16230771_67ad9da07b312.delegation-aux-collectivites-territoriales-et-a-la-decentralisation---comment-mieux-repondre-aux-b-13-fevrier-2025
- <https://www.chaireunesco-adm.com/No-4-Lutter-contre-la-precarite-alimentaire-en-milieu-rural-enjeux-et>
- <https://www.igas.gouv.fr/Pauvrete-precarite-solidarite-en-milieu-rural>
- <https://www.igas.gouv.fr/pauvrete-et-conditions-de-vie-des-jeunes-dans-le-monde-rural-comment-adapter-les-reponses-institutionnelles>
- https://odenore.msh-alpes.fr/sites/default/files/Mediatheque/ETUDE_insecurite_sociale_2024.pdf
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6798831>
- Précarités et marginalités en milieu rural. (2015). Pour, 225, (1). <https://shs.cairn.info/revue-pour-2015-1?lang=fr>.
- <https://villes-et-territoires.fr/productions/replay-pacte-des-solidarites-en-occitanie-webinaire-retour-dexperience-sur-lami-lutte-contre-la-pauvrete-en-milieu-rural/>

PACTE DES
SOLIDARITÉS